

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 24 (1879)
Heft: 16

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1^{re} Division. — Général commandant : général-major Gabutti di Bestagno ;
20^e brigade d'infanterie (37^e et 38^e régiments);
32^e brigade d'infanterie (61^e et 62^e régiments);
1 escadron du 18^e régiment de cavalerie (Plaisance);
1 brigade de 3 batteries (2 de 7 cm.; 1 de 9 cm.) du 10^e régiment d'artillerie;
1 compagnie du train du 1^{er} régiment d'artillerie.
2^e Division. — Général commandant : lieutenant-général Mattei ;
14^e brigade d'infanterie (25^e et 26^e régiments);
35^e brigade d'infanterie (67^e et 68^e régiments);
1 escadron du 18^e régiment de cavalerie (Plaisance);
1 brigade de 3 batteries (2 de 7 cm.; 1 de 9 cm.) du 10^e régiment d'artillerie;
1 compagnie du train du 1^{er} régiment d'artillerie.

Troupes complémentaires.

8^e brigade de cavalerie (8 escadrons);
3 bataillons du 6^e régiment de bersaillers;
1 brigade de 3 batteries (1 de 7 cm.; 2 de 9 cm.) du 1^{er} régiment d'artillerie;
1 brigade de deux compagnies de sapeurs du 2^e régiment du génie avec parc et section télégraphique;
1 compagnie du train du 10^e régiment d'artillerie.

Le 1^{er} corps d'armée manœuvrera isolément pendant toute la période, dans la région comprise près du lac Majeur et du Tessin.

Les 2^e et 3^e corps d'armée opéreront isolément pendant une première période de huit jours, puis les deux corps se rapprocheront pour exécuter des manœuvres à double action.

Le 2^e corps, pendant les opérations isolées, manœuvrera dans la région traversée par le chemin de fer de Rome à Naples, entre Ceprano et Mignano.

Le 3^e corps opérera isolément au Sud-Est du théâtre des opérations du 2^e, entre le cours inférieur du Vulturne et Presenzano. Les opérations à double action auront lieu dans l'espace compris entre ces deux théâtres, entre Téano et Aquino. A cet effet les deux corps d'armée passeront, le 4 septembre, sous les ordres du directeur des manœuvres, le lieutenant-général Mezzacapo (Luigi), assisté d'un état-major dont le colonel Castelli sera le chef.

Les services accessoires consisteront pour chaque division, en :

1 parc d'artillerie divisionnaire;
1 colonne de munitions d'infanterie;
3 détachements de santé (1 pour chaque division, 1 pour les troupes complémentaires);
3 détachements de subsistances (répartis de même);
1 convoi de vivres-pain

Les 2^e et 3^e corps d'armée recevront en outre un équipage de ponts et 3 locomotives routières (ces dernières employées dans le convoi.)

BLOCS

D'ORDRES ET DE RAPPORTS

avec feuillets à détacher

POUR OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS DE TOUTES ARMES

(Format carnet de poche.)

PRIX : 1 fr. 20 cent.

En vente à l'imprimerie **A. Borgeaud**, Cité-Derrière, 26, Lausanne

Envoi contre remboursement.